

30 NOV 1967

Les Industries de Transformation de la Côte d'Ivoire.

--:--

Les deux principaux produits de la Côte d'Ivoire, le Café et le cacao sont exportés tels quels (1). Les industries de transformation ne se sont développées qu'à partir de produits de moindre importance et leur rôle n'est pas primordial dans l'économie du territoire. Il n'est cependant pas négligeable.

Les produits locaux sont utilisés par :

- Des industries textiles
- Des industries dérivées des oléagineux
- Des industries alimentaires
- Des industries dérivées des bois

Certaines ont été créées il y a une trentaine d'années mais leur extension est récente. Ces matières premières sont tirées de la Côte d'Ivoire : coton, sisal, produits de l'élaeis, coprah, ananas, bois- ou de territoires voisins : coton et sisal de Haute Volta, huile de palme et palmistes du Dahomey (2). Les industries sont situées à proximité des régions productrices : les industries textiles à Bouaké, limite sud de la zone des plantations de coton et de sisal, dans un climat favorable à la filature (3), les autres en basse côte, à part quelques scieries qui se trouvent en zone forestière de l'intérieur. Mais leur ravitaillement n'est pas toujours suffisant pour autant. Aussi certaines d'entre elles s'assurent-elles un apport adéquat de matière première en la produisant elles-mêmes : une huilerie a sa propre plameraie, de 2000 ha, ce qui lui permet facilement une production annuelle de 1500 tonnes qu'elle pourra bientôt porter à 2000; une conserverie d'ananas a créé une ananeraie de 300 ha qui lui permet une production annuelle de 2500 tonnes qu'elle pense doubler en quelques années par l'extension de la plantation; les scieries sont adjointes à des entreprises forestières dont elles utilisent le bois non exportable en grumes ; les trois principales sont équipées pour produire chacune de 30 à 40 m³ de planches par jour (4). D'autres industries ont des difficultés d'approvisionnement ; dans les zones qui se prêtent aux plantations de café et de cacao...

installée en prévision de l'apport des villages environnants ne peut fonctionner qu'à la moitié de sa capacité, qui est de 4000 tonnes; elle alimente une savonnerie adjointe de 2000 tonnes. Deux conserveries d'ananas travaillent dans des conditions semblables: les quelques

résident, semble-t-il, dans les déficiences de l'organisation et du financement. Une usine de déroulage et de contreplaqué qui fonctionnait dans des conditions analogues a dû aussi s'arrêter. Les industries qui se développent par autofinancement ne peuvent le faire que lentement et elles savent s'organiser peu à peu en fonction des pays et de ses habitants. Les investissements massifs et rapides n'ont pas toujours été effectués après une étude suffisante des conditions ambiantes. Même quand la situation peut être redressée cela constitue temporairement une immobilisation stérile de capitaux. Et les intérêts à verser éventuellement à un bailleur de fonds peuvent gêner les débuts d'une entreprise.

La clientèle locale des industries textiles est africaine : il s'agit de tisserands qui achètent des écheveaux. Malgré le moindre

Sénégal, Soudan, et des conditions spéciales peuvent être faites aux véritables spécialistes, stipulées par un contrat.

En basse Côte d'Ivoire, pays de plantation, de café et de cacao, les entreprises ne sauraient compter sur la main d'oeuvre locale pour fonctionner : les autochtones ont même perdu l'habitude du travail manuel dans certaines zones et prennent une main d'oeuvre voltaïque. C'est aussi ce que font les employeurs de l'industrie.

Une usine avec ananeraie a sa main d'oeuvre répartie ainsi au 1er/8/54 : (I)

Groupes ethniques	Nombre	Pourcentage
Voltaïques { Mossi	482 {	78,7 {
Dagari		
	142 {	23,2 {
Dioula, Soudanais	48	7,9
Populations de Basse Côte d'Ivoire	82	13,4
Total	612	

La main d'oeuvre Mossi est la base des travailleurs non spécialisés dont elle constitue 61%. Le manoeuvre Mossi reste généralement un an avant de rentrer dans le Nord. Un certain nombre d'entre eux...

sont soit chefs d'équipe, soit manoeuvres spécialisés. C'est une main d'oeuvre stable, plus évoluée mais "malabreuse". Le recrutement

Partout l'encadrement est européen, il n'y a pas de véritables contremaîtres africains. Le pourcentage des Européens aux Africains est proche de 10 % dans les entreprises récentes (I), de 5 % dans les anciennes où la main d'oeuvre européenne est réduite au minimum, mais pas l'africaine.

Le rendement de la main d'oeuvre africaine est en progression : dans les textiles il était jadis estimé à moins du quart de celui d'une main d'oeuvre européenne supposée dans les mêmes conditions, maintenant il est proche de la moitié. Un système de prime substantielles - pouvant aller jusqu'à 50 % du salaire fixe - contribue à le stimuler. Une mécanisation poussée permet dans certains cas (panification) de sélectionner de bons éléments et de les dresser à deux ou trois opérations différentes pour qu'ils restent éveillés (en cas de travail de nuit) et qu'ils se fatiguent moins.

La qualification des travailleurs africains est faible ; de 10 à 20 % sont de 3^e catégorie et au dessus. Si l'on ne tient compte que la main d'oeuvre manuelle ce pourcentage peut tomber à 5 %.

La main d'oeuvre féminine est très **prisée** dans les industries textiles ; on ne lui confie cependant encore qu'exceptionnellement la conduite de machines.

Le salaire est variable selon les zones : le minimum est d'environ 5000 francs par mois à Abidjan, 4000 ailleurs (2) sans compter les primes éventuelles. Les Africains les plus qualifiés peuvent percevoir dans les 15.00 francs à Abidjan, 12.000 ailleurs (sans les primes).

L'horaire est variable : il est en général en deux temps là où il n'y a qu'une équipe.

Le syndicalisme est assez actif à Abidjan (CGT), A Bouaké (CFTC) il ne joue pratiquement aucun rôle dans les industries textiles.

Le français est de plus en plus compris à Abidjan et Bouaké ; le Bambara est la langue véhiculaire importée par les Voltaïques en Côte d'Ivoire, il ne se parle guère qu'entre manoeuvres de groupes ethniques différents.

Du point de vue religieux les travailleurs sont pour la plupart animistes ou chrétiens ; en compte en moyenne 15 % de musulmans. L'animisme ne subsiste guère que sous une façade chrétienne ou musulmane dans le centre urbain d'Abidjan mais constitue encore ouvertement la majorité ailleurs.

(I) Abstraction faite des plantations éventuelles attenantes, où il est de 1 à 2 %

(2) Il n'y a guère d'industries de transformation en 3^eme Zone.

Du point de vue de la situation de famille il semble que les célibataires soient à peu près partout en majorité. Cependant les entreprises anciennes ont un grand nombre de travailleurs mariés. Une usine de textiles en a plus de 300, avec un total de près de 400 enfants; si l'on fait abstraction des jeunes garçons et des jeunes filles cela représente plus de 75 % des adultes.

Les entreprises ont fait ou font un assez gros effort social, même dans les centres urbains. Des cités ouvrières, souvent en dur, s'élèvent çà et là, jusqu'auprès des scieries qui ne peuvent obtenir l'autorisation d'assembler des bungalows d'un long usage, et d'un coût de 200.000 francs au lieu des 400.000 nécessaire à l'installation d'un ménage. Des économats, des dispensaires existent un peu partout (I).

A. HAUSER

(I) Quelques compléments sont annexés

